

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 16 AVRIL 1892

SOMMAIRE

TEXTE.—A la bonne franquette, par Faucher et Saint-Maurice.—Etude bibliographique, par Jules Saint-Elme.—Correspondance, par Gaston P. Labat.—Un nouveau feuilleton.—Poésie : Monsieur Printemps, par Prosper Blanchemain.—Le bal fantastique (légende alsacienne), par Jean Rival—Mamette, par Marcel Villemer.—Notes et faits.—Poésie : Pourquoi donc mon âme est-elle si triste ? par Marie-Louise.—Correspondance littéraire, par le révérend F. X. Burque.—Jésus au jardin des Oliviers, par J. St-E.—La vieille cabane à sucre, par Germain Beaulieu.—Langevin-Lacroix.—Potit poème en prose, par E.-Z. Massicotte.—La catastrophe d'Auderlue.—Le premier baiser, par Pitouche.—Les cimetières de Montréal, par G.-A. Dumont.—Nouvelles à la main.—Feuilleton : Mlle de Kerven (suite).—Choses et autres.—Problèmes de Dames et d'Échecs.

GRAVURES.—Jésus-Christ au jardin des Oliviers.—Belgique : La catastrophe d'Auderlues : Autour du ventilateur pendant l'incendie de la mine.—La fabrication du sucre d'érable en Canada : Une érablière.—Gravure du feuilleton.

PRIMES MENSUELLES DU "MONDE ILLUSTRÉ"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

UN AUTRE FEUILLETON

Avec le premier numéro de sa neuvième année, le 1er mai prochain, le MONDE ILLUSTRÉ commencera la publication d'un nouveau roman-feuilleton. Ce récit, dramatique et émouvant, dû à l'une des plus magiques plumes de la littérature française actuelle, fera sensation.

A LA BONNE FRANQUETTE

MARSOUINS ET REQUINS

* * Mon ami, David Tétu, vient de me communiquer ses idées sur l'importance de protéger le petit poisson contre le marsouin et le requin qui fréquentent les eaux du Saint-Laurent. Je crois ses observations utiles et je m'empresse de les livrer au public.

* * Il y a, me disait M. Tétu, au moins un demi-million de marsouins qui résident annuellement dans le fleuve et le golfe. Ils consomment en moyenne deux barriques de poissons par jour, faisant un total de 365,000 000 de barils par année.

Il faut remarquer que le marsouin n'est pas comme la baleine et le gibard qui ne se nourrissent que de petits poissons, tels que le lançon, le capelan, le hareng, l'encornet. Il est le plus grand ennemi de la morue : il détruit tout sur son pas-

sage, et lorsqu'une bande de marsouins a passé sur les fonds fréquentés par la morue, celle-ci disparaît complètement, au moins pour une semaine.

C'est le marsouin qui a détruit et chassé le hareng qui, autrefois, était si abondant depuis la Rivière Ouelle jusqu'à Rimouski. La morue que l'on prenait en quantité, à partir du Saguenay jusqu'à la Pointe des Monts, et depuis la Pointe-aux-Pères jusqu'à Sainte-Anne des Monts, a aussi disparu depuis l'instant où le marsouin a fait son apparition dans ces parages.

* * De 1864 à 1866 on me fit mander que la Baie des Chaleurs était infestée par ces cétacés. Le hareng, la morue franche, la morue barbue étaient devenues rares depuis cette invasion. Je me décidai à descendre leur faire la chasse. C'était au printemps de 1867 ; je partis avec tout le matériel nécessaire, rets, ancres, équipes, le tout se montant à une somme de \$10,000. Je fis mon premier essai dans la baie de Carleton : elle était remplie de marsouins. J'en pris un en parant mes rets. Un dimanche au moment où je m'attendais à capturer toute la bande qui pouvait se chiffrer à 1,500 et qui déjà s'approchait de mes filets, eût lieu la sortie de l'église. Les paysans et les pêcheurs voyant les marsouins arriver dans mes rets, accoururent en voitures sur le rivage pour être témoins de la prise. Malheureusement le bruit que firent les roues sur le banc de Carleton effraya les marsouins, fit dévier leur course et ils évitèrent ainsi la tenture. Après huit jours d'attente et n'en voyant plus à cet endroit je me décidai à lever mes rets et à traverser la pointe Noire qui se trouve du côté Nord de la baie, en face de Dalhousie. Je venais de compléter ma pêche qui couvrait quarante et un arpents de filets, lorsqu'un matin, pendant que tous mes hommes étaient traversés à Dalhousie, je vis toute la bande de marsouins entrer dans mes rets. En un instant ils furent entourés de filets. Malheureusement la pression était trop forte : une chaîne qui retenait les rets se rompit. Le courant qui était très fort et la marée montante aidant donnèrent aux marsouins la chance de sortir par la brèche et de s'échapper de cette pêche où ils étaient restés deux heures à chercher une issue. Je ne pus en sauver que trois. Le marsouin est observateur. La peur qu'il avait eue de mes filets, après ma troisième tentative de pêche, le chassa complètement de la Baie des Chaleurs à la grande satisfaction des habitants. Il prit la direction nord de la côte de la Gaspésie et alla rejoindre ses confrères du Saint-Laurent pour y continuer la destruction de notre poisson.

* * En 1849, ayant lu dans les rapports de la compagnie de la Baie d'Hudson que le marsouin fréquentait en grand nombre la côte entre le Saguenay et la rivière des Escoumains au mois de novembre, je me décidai à leur faire de nouveau la chasse. Je construisis un filet de 600 pieds de long sur 30 à 60 pieds de hauteur. Je me rendis à la Pointe à la Cariole où je bâtis une petite maison, et je mis mes rets à l'eau. Tout en travaillant à la tenture de mes filets, je vis venir quatre gros marsouins blancs. Une secousse se fit sentir : nous avions alors le câble du fond sur notre chaloupe. Je présentai qu'ils avaient passé au travers le réticule, et ayant terminé ma besogne, je me dirigeai du côté où je croyais que les marsouins avaient passé, pour réparer les dommages qu'ils auraient pu faire à mes filets. A ma grande surprise, j'avais capturé deux de ces cétacés : l'un avait dix-neuf pieds, l'autre vingt-deux pieds de longueur. Le matin suivant, je capturai dans ces mêmes filets dix-sept marsouins et deux requins.

* * Du 28 octobre au 25 novembre, je pris ainsi cent trente-un marsouins et cinquante requins. Je fus très surpris de rencontrer ce dernier poisson dans ces parages, et je me décidai à en faire une étude spéciale. Depuis 1849, je me suis occupé du requin, et je suis à même de constater qu'il y en a une quantité illimitée dans la

rivière et dans le golfe Saint-Laurent, mais qu'il y en a peu dans la Baie des Chaleurs.

* * L'huile de foie de requin est très précieuse et très recherchée : le froid n'a pas d'effet sur elle et elle est toujours de service, même à une température de cinquante degrés au-dessous de zéro. J'ai pris des requins qui m'ont donné dix-huit gallons d'huile. Elle est très recherchée par ceux qui souffrent de rhumatisme ainsi que pour la lubrification, vu qu'elle ne se coagule pas. La peau de requin peut être utilisée avec avantage pour les manches de fouet, les couvertures de valises, les porte-manteau, etc., etc.

* * Depuis trente ans que je fais la pêche, je suis en mesure de constater qu'il y a des requins partout, et que si la pêche était pratiquée en grand, elle donnerait des profits considérables, les dépenses de la pêche étant peu onéreuses. Il faut aussi considérer que cette pêche peut se faire pendant tout l'hiver, qui est le meilleur temps pour prendre le requin. L'été, il se tient en eau profonde. Dès que la migration du poisson s'opère sur les hauts fonds du golfe et du fleuve Saint-Laurent,—ce qui arrive à l'approche de l'hiver,—le requin, ne trouvant plus de nourriture en eau profonde, se rapproche de la côte où il mange tout ce qu'il rencontre. Rien de curieux comme d'étudier le contenu de l'estomac de l'un de ces ogres de la mer. C'est ce que j'ai toujours fait après avoir extrait le foie du requin. J'y ai trouvé du gibier, des poissons de toutes sortes, des coquilles, des homards, des varechs, de la graisse de loup-marins, des morceaux de baleine : un jour, j'y fis la découverte d'une paire de pantalon et de lambeaux de vêtements ayant encore leurs boutons. Était-ce là la propriété d'un noyé ou d'un matelot tombé à la mer ? Mystère ! En ouvrant un de ces voraces poissons,—celui-là même qui m'a donné dix-huit gallons d'huile de foie, je ramenai au jour un loup marin tout rond. Le requin s'était brisé les dents sur sa proie et avait pris le parti de l'avaler ainsi.

* * La chair du requin peut être utilisée. On l'emploie à faire de l'hyperphosphate, (engrais animal).

* * Pour se faire une idée de la voracité de ce poisson qu'il me suffise de dire, que dans une seule nuit, à la Pointe à la Cariole, ils m'ont mangé cinq gros marsouins évalués à \$250 00. Il est impossible de calculer la quantité de quarts de poissons, consommée annuellement par le requin. Ils se chiffrent par des millions rien que pour les eaux de la province de Québec.

* * Maintenant, soyons pratiques. Pourquoi le gouvernement fédéral, pourquoi le gouvernement local ne donneraient-ils pas une prime pour la destruction de ces marsouins et de ces requins qui sont la ruine de nos alimentations et de nos exportations ? Que signifie la quantité de poissons prise par les Américains dans nos eaux, si on la compare à l'énorme chiffre qui résume la destruction faite par ces aqualas et ces cétacés. Cela ressemble à une goutte d'eau comparée à l'Océan.

* * Je ne dis rien du loup-marin, bien qu'il consomme lui aussi une grande quantité de poissons. Mais il ne fait pas comme le marsouin, qui est un pensionnaire à l'année du Saint-Laurent. Ce dernier mange tout, partout où il passe, tandis que le loup-marin est nomade. Il émigre périodiquement et il occupe une si grande étendue des mers, que le dommage qu'il cause est insignifiant et compensé par la valeur de son huile de sa peau et même de sa chair, qui est la principale nourriture des sauvages de la côte, pendant l'année.

Le loup-marin devrait être protégé par des lois strictes, car il est une source de grands revenus